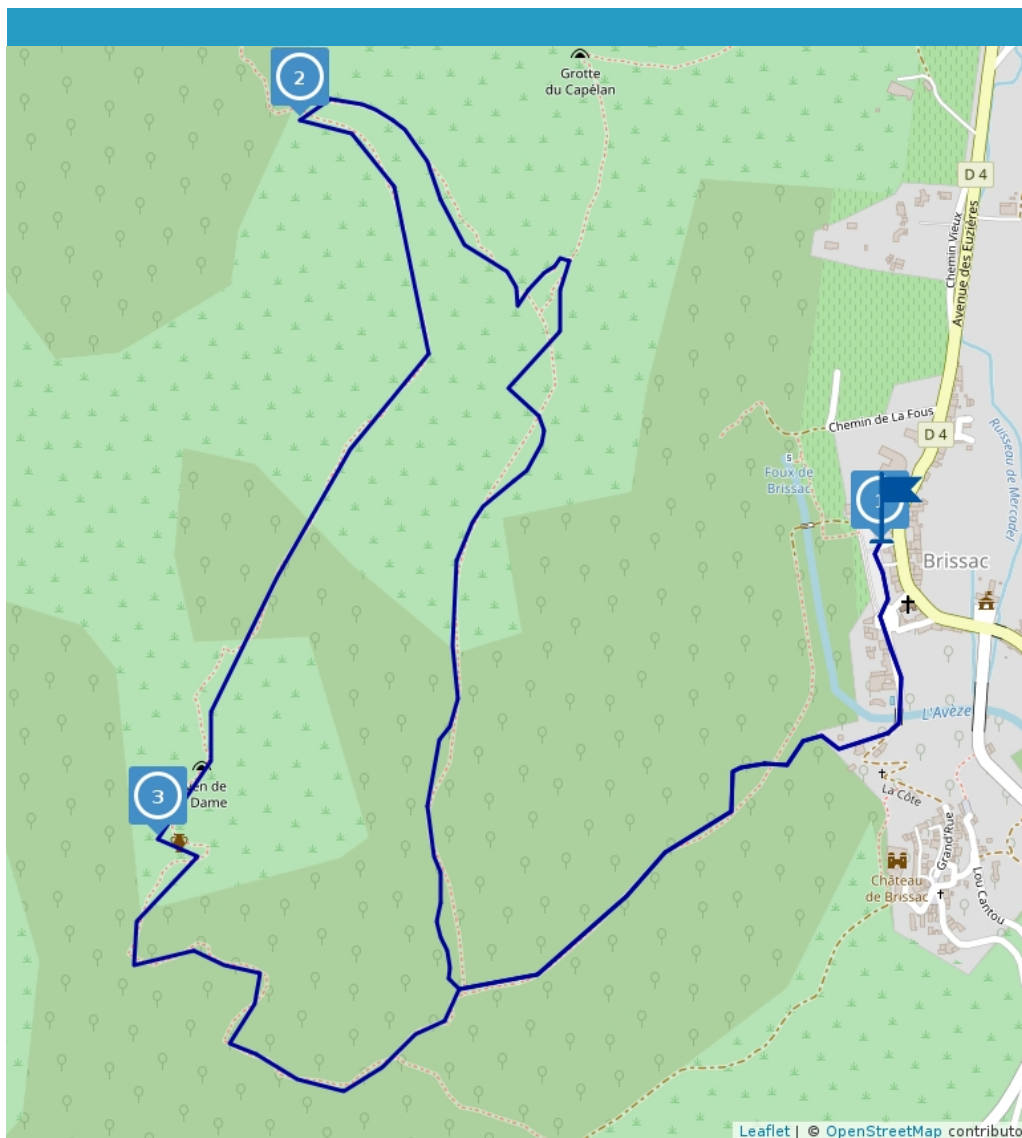


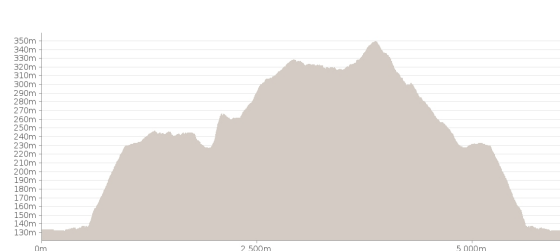
Le Bois de Long

Proposé par :
Office de tourisme Cévennes Méditerranée
"Ce PDF a été généré à partir de Cirkwi, la plateforme de partage
d'activités touristiques qui vous fait voyager"
www.cirkwi.com/circuit/9626



Ce circuit est composé de
3 infos parcours

Cet itinéraire vous est fourni à titre indicatif. Cirkwi ne certifie pas la fiabilité des informations contenues dans les textes, cartes ou photos de cet itinéraire. Retrouvez plus d'infos sur www.cirkwi.com



5.50 km
Marche : 2h30
 maxi 349 m 208 m
 mini 131 m -200 m

Sur les premières pentes de la montagne de la Séranne, promenade dans les bois sur les traces d'habitat préhistorique. Un réseau d'environ 220 km de sentiers et de chemins a été aménagé et balisé. Un carto-guide de randonnée reprenant cette balade et agrémenté de 31 autres propositions de circuits commentés est disponible dans les commerces et à l'office de tourisme de Ganges Sud Cévennes au prix de 5 €.

A VOIR :



Mise à jour le 26/10/17 par Office de tourisme Cévennes Méditerranée et généré par www.cirkwi.com

- L'aven de la Dame, dont la large ouverture est proche du sentier.
- Le dolmen ou tombeau celtique.
- Le Bois de Long qui couvre le bas de la montagne de Séranne.
- Le château de Brissac sur un piton dominant le village (ne se visite pas).

Les nombreuses grottes et avens creusés par le travail de l'eau dans la montagne de la Séranne ont permis aux hommes d'y trouver refuge dès le Paléolithique, à proximité des rivières et des ressources de la montagne. Les dolmens et abris divers en sont le témoignage ainsi que divers vestiges de cette époque (poteries et décorations).

1

Avenue du Parc
34190 Montoulieu
Altitude : 136m

Départ de BRISSAC – Le Parc

A proximité de la Poste, suivre la direction BOIS LE LONG en passant par Brissac – Rue de la Côte et Le Rajol.

2

Avenue des Euzières
34190 Montoulieu
Altitude : 326m

BOIS LE LONG

Suivre Aven de la Dame.

3

Avenue des Euzières
34190 Cazilhac
Altitude : 321m

Aven de la Dame

Retour sur BRISSAC – Le Parc par Le Rajol et Brissac – Rue de la Côte.